Le paracétamol sera produit en France dans trois ans

Compte Test - 2020-06-21 17:55:28 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, et la secrétaire d'État auprès du ministère de l'Économie, Agnès Pannier-Runacher, viennent d'annoncer que le gouvernement français a engagé des travaux avec Seqens, Upsa et Sanofi pour que, d'ici trois ans, la France puisse à nouveau produire, conditionner et distribuer du paracétamol. Cette annonce a été suivie par celle faite par le Président de la République à l'occasion de sa visite du site de production de vaccins de Sanofi à Marcy-l'Étoile. Lors de cette visite, il a annoncé le lancement d'une «initiative de relocalisation de certaines productions critiques». Une première enveloppe de 200 millions d'euros sera allouée en 2020 pour démarrer la relocalisation. Cette initiative fait suite au rapport de la mission conduite par Jacques Biot pour analyser les causes industrielles des pénuries de médicaments. «Sur cette base, le CSF (Comité stratégique de filières) élaborera un plan d'actions qui reposera sur le recensement de projets industriels pouvant faire l'objet de relocalisations, en tenant compte de leur faisabilité socio-économique, des externalités environnementales et sociales, ainsi que des critères d'éligibilité aux mesures de soutien nationales et européennes», a indiqué le gouvernement. Le paracétamol constitue «un premier exemple de cette démarche». C'est d'ailleurs pour prendre en compte ce besoin de relocalisation en France que la baisse de prix du paracétamol prévue en 2020 et plusieurs fois reportée a finalement été annulée. Six projets d'un budget de 78 millions d'euros sont à l'étude. Plusieurs laboratoires sont concernés : Abivax, Genoscience, Innate Pharma, Inotrem, Osivax et Xenothera. Le reste des 200 millions d'euros promis par le gouvernement feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les projets d'investissements qui permettront de faire croître très rapidement la production de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la Covid-19.